Insertion
Professionnelle
et
Réfugiés



« L'employabilité des personnes réfugiées sur la filière Viti-Vini »

Rencontre interprofessionnelle 27 Juin 2022 Maison du vignoble - Beaune











Qui sont les Bénéficiaires d'une Protection International<u>e</u> ?

- •L'exil des personnes réfugiées est une migration sans projet préalable. Il résulte souvent d'un choix impossible: c'est l'exil ou la mort. Les personnes exilées ont très souvent subi de nombreuses violences dans leur pays : menace ou réalité d'emprisonnement, de torture, de mort pour soi ou ses proches...
- •Les réfugiés rompent avec tout : pays, famille, travail, contexte social, langue maternelle, culture...





Les étapes de la procédur<u>e</u>

- •Toute personne souhaitant demander la protection de la France dépose une demandeur d'asile. C'est l'OFPRA (*Office Française de Protection des Réfugiés et Apatrides*) qui étudie et statue sur l'octroi ou non d'une protection.
- •Si la protection est accordée, le demandeur d'asile est placé sous la protection administrative et juridique de la France. Il devient Bénéficiaire d'une Protection Internationale et il s'engage dans des démarches d'intégration et d'insertion en France.

Bénéficiaire d'uneProtectionInternationale

réfugié

bénéficiaire d'une protection subsidiaire



<u>En 2021</u>:

- environ 104 000 demandes d'asile ont été déposées en France.
- les 5 premiers pays de provenance des demandeurs d'asile étaient l'Afghanistan, la Côte d'ivoire, le Bangladesh, la Guinée et la Turquie.
- 54 094 personnes ont obtenu une réponse positive à leur demande d'asile.

- le taux d'attribution de l'asile est de 39%.(OFPRA + CNDA)
- •l'Afghanistan était le premier pays d'origine des demandeurs d'asile auxquels une protection est accordée devant la Syrie, la Guinée, le Soudan, la Chine ou la Somalie



Hébergement et accompagnement des personnes réfugiées







Du foyer d'hébergement au logement autonome : un parcours individualisé pour chaque personne et famille.

- CAES
- SPADA
- HUDA
- CADA
- CPH
- Mesures d'accompagnement en résidences sociales, résidences locatives, HLM
- Accompagnement de droit commun





















Statuts des BPI, droits au séjour et accès à l'emplo<u>i</u>

En France, il existe <u>2 statuts de protection</u>:

- ➤ <u>Le statut de réfugié</u> (qui entraîne la délivrance par la préfecture d'une carte de résident de 10 ans)
- La Protection subsidiaire (qui entraîne la délivrance par la préfecture d'une carte de séjour pluriannuelle de 4 ans)

Si le profil d'une personne réfugiée présente les compétences dont vous avez besoin, vous pouvez donc l'embaucher comme tout autre travailleur.



- Possèdent un titre de séjour délivré par la préfecture
- Possèdent un acte de naissance délivré par l'OFPRA
- Ont le droit de travailler (et sont inscrites à Pôle emploi si elles recherchent un emploi)
- Possèdent un n° de Sécurité social et bénéficient d'une protection santé (CSS par exemple)



Le statut de BPI donne le droit d'exercer un emploi sur le territoire françai<u>s</u>

<u>Pour recruter un réfugié, les conditions sont</u> les suivantes :

- ➤ Vérifier que la personne a son titre de séjour
- ➤ Vérifier les dates de validité du titre de séjour
- Faire une DPAE (Déclaration Préalable à l'Embauche) ou un TESA (Titre Emploi Simplifié Agricole) auprès de la MSA
- Envoyer la copie de la carte de résident, du titre de séjour (valant autorisation de travail) auprès de la MSA

Quels types de contrats peut signer une personne BPI ?

Suite à l'obtention du statut de réfugié ou du bénéfice de la protection subsidiaire, l'accès au marché du travail est libre. Les BPI peuvent:

- Signer un contrat de travail à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI), s'inscrire en agence Intérim.
- S'inscrire comme demandeur d'emploi
- ➤ S'engager dans une formation



Des pistes pour développer l'embauche des BPI sur la filière Viti vin<u>i</u>

Mobiliser les équipes sur le terrain

- Adaptation langagière
- Utilisation de pictogramme
- Reformulation des consignes



Favoriser la mobilité

- Mise en place de navette
- co-voiturage



- Développer l'employabilité Qualifier
- Emergence de formations spécifiques (linguistique et technique)
- Signature de contrats de professionnalisation...
- Développer les liens avec les accompagnants socio-professionnel
- Information des offres d'embauche
- Mise en lien des candidats
- Épaulement administrative pour les papiers nécessaires à l'embauche





Objectifs principaux de la formation:

- Approfondir le français courant et technique en lien avec le secteur viticole
- Découvrir les techniques et compétences de base en matière de travaux viticoles
- Développer un réseau d'entreprises pour favoriser une embauche post formation

Une formation d' Agent Viticole du ll avril au 29 juin

La POEC (*Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective*) est née d'une collaboration entre OCAPIAT, la FDSEA, Pôle-Emploi, la MFR de Granchamp, plusieurs domaines viticoles et IPeR-ACTIFS 21. Elle a pour objectif de dynamiser le parcours emploi-formation pour des BPI intéressés pas le domaine de la vigne.





Rencontres et mises en lien

Une rencontre inter-partenariale Le 27 juin 2022

Co-organisée par VITA Bourgogne, la CAVB et IPeR-ACTIFS 21

Interconnaissance des acteurs et employeurs

Recrutements



Place aux échanges ...





Contact<u>s</u>

Nord Côte-D'Or

• Mélanie BARAT, Coordinatrice 07 77 72 27 59 melanie.barat@coallia.org





Equipe Dijon Agglomération et Sud Côte-d'Or

- Elisabeth DOUNON, Coordinatrice 06 19 23 11 78 elisabeth.dounon@croix-rouge.fr
- **Hélène COHEN**, Chargée de mission 06 19 23 84 84

<u>helene.cohen@croix-rouge.fr</u>





Financé





LISTE ET CONTACTS

Accompagnants socio professionnels présents à la rencontre Territoire 21 - CÔTE-D'OR



<u>IPeR-ACTIFS 21 (équipe Dijon Agglomération – Sud Côte d'Or)</u>

Dispositif visant à coordonner les acteurs et dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle des BPI 2 rue du Golf , 21000 QUETIGNY

Coordinatrice : <u>Elisabeth DOUNON</u> <u>elisabeth.dounon@croix-rouge.fr</u> 06 19 23 11 78 <u>Hélène COHEN</u> Chargée de mission : <u>helene.cohen@croix-rouge.fr</u> 06 19 23 84 84

CADA

31 rue Auguste Blanqui, 21000 DIJON

Contact: Romane CHEBOUT 03 80 60 92 40 romane.chebout@croix-rouge.fr

Post CPH

31 rue Auguste Blanqui, 21000 DIJON

Contact: Lucie BOIN 03 80 77 10 91 / 07 85 85 43 72 lucie.boin@croix-rouge.fr

Centre Provisoire d'Hébergement

Dispositif des Mesures d'Accompagnement Intermédiaires

9 boulevard du Champ aux métiers 21800 Quetigny

Contact: Romain JACQUEL 03 80 72 97 35 romain.jacquel@croix-rouge.fr

Charles GERBET: 03 80 72 97 35 charles.gerbet@croix-rouge.fr







LISTE ET CONTACTS

Accompagnants socio professionnels présents à la rencontre Territoire 21 - CÔTE-D'OR



IPeR-ACTIFS 21 (Nord Côte d'Or)

Dispositif visant à coordonner les acteurs et dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle des BPI sur le Nord Côte -d'Or

Contact: Mélanie BARAT 06 11 17 45 58 melanie.barrat@COALLIA.ORG

HUDA

36 rue de bourgogne 21 121 FONTAINE LES DIJON

03 80 28 73 43

Contact: Pascaline GAILLARD pascaline.gaillard@coallia.org

Contact : Caroline MIRISKY 06 22 06 96 04 caroline.roillet@coallia.org

CADA de Plombière

11 route de Dijon, 21370 PLOMBIERE LES DIJON

03 80 28 49 07

Contact : Aurélie RABIN

03 80 28 55 49 ou 06 09 32 72 49 Aurelie.RABIN@coallia.org







LISTE ET CONTACTS

Accompagnants socio professionnels présents à la rencontre Territoire 21 - CÔTE-D'OR





CPH

1 rue des verriers 21000 DIJON/ 49 avenue du Cromois 21800 QUETIGNY

Contact: Marie DROUELLE 06.69.62.89.92 marie.drouelle@adoma.cdc-habitat.fr Contact: Pascale BONOT 06.69.62.89.92 pascale.bonnot@adoma.cdc-habitat.fr

Dispositif Accueil Ukrainien 21

1 rue des Verriers 21 000 Dijon

Contact: Elise BEHIERS 06 69 61 36 70 elise.behiers@adoma.cdc-habitat.fr



Service Accueil des réfugiés

07 52 05 36 34

Contact: Emilie BONIN 07 52 05 36 34 emilie.bonin@acodege.fr Alexandra LOTH, 07 52 05 36 34 alexandra.loth@acodege.fr Cécile RIGNAULT 07 52 05 36 34 cecile.rignault@acodege.fr







LISTE ET CONTACTS

Accompagnants socio professionnels présents à la rencontre Territoire 89 - 71



Contact : Mathieu LEFEVRE

07 72 45 07 36 mathieu.lefevre@viltais.eu

POLE Asile (71)

Association Le Pont 15 Rue Thomas Dumorey 71100 CHALON SUR SAONE

03 85 94 13 65

Contact : Éric MILLET Responsable du pôle Asile : e.millet@lepont.asso.fr

Madame JOLY m.joly@lepont.asso.fr Madame VALIN c.valin@lepont.asso.fr

Association Vergers du Monde (58)

Contact : Camille BRU

06.56.66.75.75 camillebru@vergersdumonde.net













VITA Bourgogne remercie l'équipe d'IPeR-ACTIFS 21 et l'ensemble des accompagnants socio-professionnels présents à la rencontre ou engagés avec nous dans cette démarche.

L'équipe VITA Bourgogne reste disponible pour faire le lien entre les professionnels de la viticulture et leurs projets d'embauche de personnes réfugiées :



contact@vitabourgogne.com

06.70.74.76.24